

était dans la destinée de cette famille de s'éteindre bientôt. Des deux fils de François Fornet, l'un, nommé Vincent, devint chanoine du Chapitre de Saint-Barnard de Romans, et le second, François-Hyacinthe, avocat au Parlement de Grenoble, ne laissa qu'une fille, Marie-Madeleine, qui fut mariée à messire Antoine de Vincens de Mazade, chevalier, seigneur de Saint-Ange et autres places, chevalier de Saint-Louis, et ancien capitaine au régiment de Flandre.

Les Vincens de Mazade ne devaient pas tarder à se fondre, à leur tour, dans la famille des Soubeyran de Saint-Prix, par le mariage de Catherine de Vincens de Mazade avec Claude de Soubeyran de Saint-Prix, écuyer, conseiller du Roi, docteur en droit, baillif d'épée et juge général du comté de Crussol et de la principauté de Soyons. Et c'est ainsi que M. Camille de Soubeyran de Saint-Prix, arrière-petit-fils de ce dernier, se trouve actuellement possesseur du Livre de raison de la famille Fornet.

Nous avons aussi sous les yeux un fragment du Livre de raison de François de Soubeyran, écuyer, et avocat en Parlement au commencement du XVIII^e siècle, et nous en détacherons seulement trois extraits.

Ce Livre débute d'abord par une note assez piquante, qui témoigne, à la fois, du soin avec lequel l'œuvre du père de famille était généralement continuée par ses enfants, et des suppressions que ces derniers lui faisaient subir quelquefois :

J'avertis, nous dit le rédacteur, les curieux et les curieuses surtout, de ne point s'ingérer à deviner pourquoi j'ay deschiré les pages cy dessus de ced. livre. C'est après la mort de mon bon père, et pour raizons à moy regardant.

Mais d'autres notes, d'un ordre moins intime, méritent